

ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Restaurons le pluralisme en économie

Il y a un peu plus de deux ans, en décembre 2009, était créée l'Association française d'économie politique dont le président est André Orléan. Quels sont les objectifs et les particularités de cette association, quelle est son audience, quel chemin a été accompli depuis la création et quelles sont les futures étapes ? Pour répondre à ces questions, l'Idies a interrogé Thomas Lamarche, membre du conseil d'administration et maître de conférences à l'université Paris Diderot, et Agnès Labrousse, vice-présidente, maître de conférences à l'université de Picardie.



Thomas Lamarche,
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFEP, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ PARIS-DIDEROT



Agnès Labrousse,
VICE-PRÉSIDENTE DE L'AFEP, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE

grammes, des revues et des personnels), de recrutement et de financement, asphyxiant ainsi les approches alternatives (keynésiennes, institutionnalistes, socio-économiques, marxistes, ou simplement d'économie appliquée, régionale etc.). Le pluralisme des théories, des objets et des méthodes, pourtant essentiel au débat scientifique et citoyen, est ainsi mis dans le plus grand des périls. C'est ce pluralisme que l'Afep entend restaurer, de concert avec les autres sciences sociales.

Ce pluralisme se comprend de trois manières. C'est d'abord un pluralisme des approches conceptuelles, des référents théoriques. C'est également un pluralisme des méthodes et des points de vue. Certaines sous-disciplines, comme l'histoire de la pensée économique, l'histoire des faits économiques, la sociologie économique, l'épistémologie, la philosophie ●●●

L'Association française d'économie politique (Afep) a été créée en décembre 2009. Quels étaient les objectifs de cette association ?

Rappelons que l'Afep est née dans un double contexte de crise : crise financière et crise de la discipline économique. La crise économique et financière que nous traversons est aussi la crise de la doctrine *mainstream* de l'effcience des mar-

chés, aux fondements du capitalisme financiarisé. Cette pensée a été et reste incapable de penser la crise, l'idée même de crise.

Pourtant, l'essentiel des postes en économie (université, CNRS), en particulier ceux de professeurs, est attribué aux seuls économistes du courant dominant. Ces économistes exercent aujourd'hui une emprise massive sur les instances d'évaluation (des labos, des pro-

"L'AFEP A POUR OBJET DE FAIRE VIVRE LE PLURALISME DANS LA VIE SCIENTIFIQUE, ACADÉMIQUE ET INTELLECTUELLE ET DONC DE CRÉER EN AMONT LES CONDITIONS INSTITUTIONNELLES PERMETTANT LE DÉBAT SAVANT."

●●● économique, sont en voie de disparition, alors même que les économistes français ont apporté

de riches contributions dans ces domaines. Or, ce sont autant de points de vue légitimes et importants qui viennent compléter les autres postures aujourd'hui dominantes (modélisation micro/macro et économétrie). De plus, la réflexion conceptuelle progresse en interaction avec les questionnements de la société. C'est dans ce sens que le lien aux terrains (entreprises, territoires, syndicats etc.) est essentiel.

C'est, enfin, un pluralisme des disciplines. Il nous semble essentiel de rappeler que l'économie fait partie

intégrante des sciences sociales. L'économie *mainstream* entretient une vision fantasmée des sciences dites exactes au sein desquelles

elle se range. Elle s'en sert pour asseoir une certaine hégémonie dans les sciences sociales. C'est donc préjudiciable aux sciences humaines et sociales et à la compréhension du monde qui nous entoure. Le problème qui nous anime ne relève donc pas d'un pur corporatisme, mais intéresse la société dans son ensemble.

En quoi l'Afep se différencie-t-elle d'associations existantes, association de spécialistes « traditionnelle » comme l'Association française de science économique (AFSE) par exemple, ou association militante comme les « économistes atterrés » ?

L'Afep est en premier lieu une association professionnelle. Elle a pour objet de faire vivre le pluralisme dans la vie scientifique, académique et intellectuelle, et donc de créer en amont les conditions institutionnelles permettant le débat savant. En second lieu, il s'agit pour nous de favoriser le débat scientifique avec nos modestes moyens, sans attendre que les changements institutionnels que nous appelons de nos vœux prennent place. C'est pourquoi nous avons également développé des activités qui sont celles d'une so-

ciété savante (congrès, séminaires...). Nous avons en outre un intérêt pour le débat public. Ainsi, nombre d'atterrés sont à l'Afep et réciproquement. L'activité des atterrés est le débat social, l'action sur la société. Beaucoup d'entre nous sont en phase avec cela, mais ce n'est pas notre « cœur de métier » : notre objet à l'Afep est de faire vivre l'économie politique, et il nous semble que l'enjeu vital pour la survie du pluralisme se situe dans les instances qui organisent la discipline : l'université et les organismes de recherche (avec la question centrale du recrutement et donc de la reproduction du corps professoral), les revues, l'accès aux ressources.

L'AFSE est, quant à elle, une société savante ancienne et tout à fait respectable qui est née dans un contexte où le pluralisme existait de fait, bien avant la formidable régression des deux dernières décennies. L'Afep ne se définit en rien contre l'AFSE – les doubles adhésions sont d'ailleurs possibles –, mais se situe pour l'essentiel sur un autre terrain. L'AFSE n'a pas cet objectif de création des conditions institutionnelles du pluralisme qui est au fondement même de l'Afep.

Bien sûr, il existe des points de rencontre. L'AFSE nous a contactés il y a peu et nous envisageons de les inviter prochainement à une table ronde sur l'évaluation, une thématique qui est au cœur de nos préoccupations. Il existe aussi des divergences de fond, par exemple sur la défense des sciences économiques et sociales (SES), où l'Afep a continûment et fermement soutenu les collègues du secondaire. L'Afep a fait partie des initiateurs d'une pétition contre la liquidation des SES, cosignée par dix autres associations professionnelles de sciences sociales, mais que n'a pas signée l'AFSE. ●●●

QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉCONOMIE POLITIQUE ?

Créée en décembre 2009, l'Afep (1) compte aujourd'hui environ 500 adhérents, principalement économistes du monde académique (enseignement supérieur et recherche) et minoritairement économistes professionnels travaillant en entreprise, dans des institutions publiques ou des syndicats.

L'objectif principal de l'Afep est la circulation d'idées et le renforcement du pluralisme en économie. Cet objectif est abondamment justifié dans un article paru dans *L'économie politique* n° 50 (2). Depuis sa création, trois chantiers ont

été ouverts : l'évaluation des enseignants-chercheurs, la création d'une nouvelle section au CNU, les contenus d'enseignement. Un point est fait sur ces chantiers, en particulier le premier, le plus avancé, dans l'entretien.

Après un premier congrès à Lille en décembre 2010, le prochain aura lieu à Paris du 5 au 8 juillet 2012 en collaboration avec l'Association for Heterodox Economics (AHE) et l'International Initiative for Promoting Political Economy (IIPPE).

(1) www.assoeconomiepolitique.org

(2) www.assoeconomiepolitique.org/IMG/pdf/006-031-EP50.pdf

●●● **Qu'est-ce qui a été fait par l'Afep depuis sa création ? Sur quels dossiers avez-vous avancé, lesquels sont encore en friche ?**

Tout d'abord, nous avons créé l'association, l'avons fait connaître et reconnaître. Nous sommes près de 500 membres, et c'est une force importante pour faire évoluer la profession. Nous avons mené plusieurs chantiers : sur l'évaluation, sur la perspective de créer une nouvelle section au Conseil national des universités (CNU) intitulée « Economie et société », sur l'enseignement (en lien notamment avec les autres sciences sociales).

Premier gros chantier : l'évaluation. L'Afep a constitué une commission évaluation d'une trentaine de chercheurs et enseignants-chercheurs qui ont travaillé pendant un an dans la perspective pluraliste que s'est fixée l'association. Nous avons publié à l'été 2011 un rapport volumineux intitulé « Pour une nouvelle démarche d'évaluation des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des laboratoires en économie » (1), nous l'avons présenté à la presse, aux instances, en séminaires... Quatre points principaux en ressortent : l'évaluation ne doit pas être conduite pour vérifier la conformité à une norme de pensée et de pratiques. En cohérence avec ses missions, l'Afep défend les processus d'évaluation contradictoires et pluriels, et souhaite promouvoir une évaluation respectant le pluralisme des objets, des méthodes et des approches conceptuelles. La recherche en économie ne peut se réduire à une conception où la recherche est réduite à un ensemble restreint de techniques. L'Afep considère que les modes d'administration de la preuve sont multiples, empruntant au bagage commun des autres sciences sociales.

D'autre part, l'Afep s'oppose à une évaluation qui dérive vers une pra-

tique de contrôle, basée exclusivement sur le *ranking* (2) des revues, lui-même établi selon le degré de conformité aux approches *mainstream*. On ne dira pas qu'un chercheur n'est pas légitime parce que post-keynésien ou conventionnaliste, mais qu'il ne publie que dans les revues de rang 3 ou 4 (les revues de rang élevé lui étant fermées). Seules les revues anglo-saxonnes dominantes sont reconnues comme des revues de qualité : une publication en français est synonyme, au mieux, de publication de seconde zone (sur les revues généralistes classées 1 et 2 par le CNRS, une seule est française). S'il est nécessaire de ne pas se cantonner au français, le monopole de l'anglais constitue une perte de richesse et de diversité conceptuelle. Par ailleurs, seules les publications dans les revues listées par le CNRS comptent. Les autres publications – ouvrages, contributions à des ouvrages collectifs, etc. – sont littéralement laissées pour compte. C'est pourquoi nous souhaitons notamment défendre l'importance des livres qui ont formé les moments théoriques essentiels en sciences sociales. Le recours à des méthodes de *ranking* ne saurait se substituer à l'analyse compréhensive des dossiers. A l'évidence, la classification des revues, parce qu'elle constitue un puissant vecteur de formatage de la recherche, doit être rejetée au profit de la définition d'un périmètre de scientificité.

L'Afep estime également que l'évaluation a pour but de marquer d'éventuelles étapes dans le développement de programmes et d'engagements, et de fournir aux évalués un regard extérieur et accompagnant. Le changement profond du régime d'évaluation que l'Afep entend promouvoir s'inscrit dans cette perspective d'accompagnement des laboratoires comme des enseignants-chercheurs. Cela inscrit l'exercice d'évaluation dans

le temps long. Les processus d'évaluation contradictoires et pluriels que nous revendiquons nécessitent en effet de prendre du temps : le temps de lire les travaux de recherche des enseignants-chercheurs, le temps d'évaluer les résultats des formations auxquelles ils apportent leur contribution, le temps de prendre connaissance et de comprendre le contexte des projets scientifiques des laboratoires. Il importe d'évaluer moins souvent et moins frénétiquement pour évaluer mieux.

Dans cette perspective, l'Afep considère qu'il convient de veiller à ce qu'il n'y ait ni conflits d'intérêt, ni défiance réciproque entre évaluateurs et évalués, condition d'autant plus indispensable que fleurissent les « excellences », qu'il s'agisse des Chaires, des Labex, des Idex, des EquipEx (3) ou encore de la prime d'excellence scientifique (PES), avec, à la clé, la constitution, de fait, d'« évaluateurs professionnels ».

Le rapport a été envoyé aux têtes de liste se présentant aux élections pour le renouvellement du CNU. L'objet de cet envoi était de leur soumettre ces questions de fond de l'évaluation et de la façon dont elle façonne la discipline au centre des enjeux. Les bons résultats des listes syndicales qui s'en sont le plus directement saisi ont été pour nous un signal important, particulièrement pour les collègues de maîtres de conférences.

Dans la lignée de ce chantier, nous avons pris position contre le concours d'agrégation, qui constitue l'essentiel du passage au rang de professeur des universités. Les sections 1 ●●●

"L'ÉVALUATION NE DOIT PAS ÊTRE CONDUITE POUR VÉRIFIER LA CONFORMITÉ À UNE NORME DE PENSÉE ET DE PRATIQUES."

(1) www.assoekonomiepolitique.org/spip.php?article328

(2) Catégorisation hiérarchisée des revues d'économie en fonction de leur importance supposée dans le champ scientifique (de 1 à 4 par ordre de valorisation décroissante, avec un nombre important de revues qui ne sont pas incluses dans la liste).

(3) Comprendre laboratoires, initiatives, équipes d'excellence, qui peuvent bénéficier de financements particuliers.

"NOUS CHERCHONS À RENFORCER NOS CURSUS SES, CAR CEUX-CI SONT EN PRISE AVEC LES MONDES PROFESSIONNELS, EN PRISE AVEC LES AUTRES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES."

●●● à 6 du CNU (voir encadré) ont en effet une singulière manière de désigner les professeurs dans le supérieur (exception à l'égard des

autres disciplines et du reste du monde).

Un système coûteux, partial et rendu plus caduque encore dans un paysage marqué par la soi-disant autonomie des universités. Ce concours n'est en économie qu'une parodie d'égalitarisme, c'est l'instrument d'une cooptation d'une seule école de pensée avec un président désigné par le ministère qui coopte les autres membres du jury ! Comment éviter alors une fermeture et un verrouillage des postes ? Je vous renvoie à la tribune

dans *Le Monde* de collègues de l'Afep (4). Le ministère lui-même pressent bien que ce système est devenu très problématique ; cepen-

dant, le projet de modification qu'il a récemment annoncé apparaît comme un nouveau replâtrage qui maintient au fond l'agrégation (avec toutes ses conséquences perverses) tout en aménageant une voie complémentaire de recrutement. Le risque est sérieux d'une réforme précipitée, sans la large concertation qui devrait s'imposer sur un tel sujet.

De plus, l'Afep s'est engagée dans la création d'une nouvelle section au sein du Conseil national des universités, intitulée « Economie et société ». Les travaux effectués hors du cadre dominant n'ont en effet que très peu de chances d'être reconnus dans l'actuelle section 5. Si aucune section du CNU ne fonctionne de manière idyllique, la situation en économie est critique, car le pouvoir y est verrouillé *de facto* par une seule école, là où dans d'autres sections la coexistence de plusieurs écoles réduit l'arbitraire et les abus de pouvoir. Pluraliste, la section « Economie et société » reconnaîtrait et valoriserait les multiples approches se réclamant de l'économie politique. Elle entretiendrait un dialogue constant avec les autres sciences sociales.

Le groupe de travail sur l'enseignement a également ouvert de nombreux chantiers. Nous cherchons

à renforcer nos cursus SES, car ceux-ci sont en prise avec les mondes professionnels, en prise avec les autres sciences humaines et sociales (SHS). Nous avons lancé une dynamique de coopération entre les unités de formation et de recherche (UFR) de SES (par opposition aux UFR d'économie « dure ») avec projet de manuels alternatifs, site de mise en commun de supports pédagogiques... L'enseignement des SES telles que les avait pensées Braudel constitue une source d'inspiration, parmi d'autres, pour les projets de maquette d'enseignement que l'Afep souhaite promouvoir dans le supérieur. Nous travaillons notamment avec les étudiants de Peps-Economie (Pour un enseignement pluraliste dans le supérieur en économie), mouvement d'étudiants insatisfaits de l'enseignement d'économie proposé dans les grandes écoles et les universités, écho du mouvement des étudiants contre l'autisme en économie, né dans la précédente décennie (5).

Enfin, nous avons soutenu la création de plusieurs séminaires labellisés Afep, en particulier le séminaire d'économie politique et celui d'économie politique de la santé (Seposa). Notre premier congrès à Lille a réuni 300 personnes – bien au-delà de nos attentes initiales – dans une atmosphère de mobilisation intellectuelle et de franche convivialité. Nous franchissons une étape supplémentaire cette année en internationalisant ce moment de rencontre et de discussion. Notre congrès prendra la forme d'un colloque international, à Paris en juillet 2012 (6), organisé en collaboration avec deux grandes organisations internationales d'économie politique : l'International Initiative for Promoting Political Economy (IIPPE) et l'Association for Heterodox Economics (AHE), ainsi que divers réseaux de recherche et revues partenaires. Et nous sommes victimes de notre succès : nous avons reçu plus de 800 propositions ●●●

LE CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS ET L'ÉVALUATION DES CHERCHEURS

Le Conseil national des universités (CNU) est l'instance qui se prononce sur les mesures relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs. Il est organisé en sections disciplinaires. La 5 pour l'économie et la 6 pour la gestion.

Chaque section comprend, en nombre égal (48 pour la section 5 par exemple), d'une part, des représentants des professeurs des universités et des personnels assimilés, d'autre part, des représentants des maîtres de conférences et des personnels assimilés.

Les deux tiers des membres de chaque section du CNU sont élus par leurs pairs (listes syndicales ou de regroupement). Le tiers restant est constitué

de membres nommés par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement supérieur parmi les professeurs des universités et les personnels assimilés et parmi les maîtres de conférences et les personnels assimilés.

L'accès à la « qualification » aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités se fait sur la base d'un dossier où doivent figurer la thèse, la liste des enseignements assurés, les communications dans des colloques et les publications dans les « bonnes » revues, celles des « rangs 1 ou 2 ». En moyenne, 40 % des dossiers donnent lieu à qualification. Une fois qualifié, reste à l'enseignant-chercheur à trouver un poste disponible

●●● venant de différentes régions du monde, ce qui excède, hélas, de très loin nos capacités d'accueil.

On le voit, nous avons déjà bien avancé sur de nombreux chantiers. Mais il reste encore énormément à faire pour que nos propositions trouvent les relais sociaux et politiques nécessaires pour les inscrire dans le paysage institutionnel.

L'un des objectifs principaux de l'association est la défense du pluralisme en économie. Quel accueil a-t-elle reçu chez les économistes, universitaires ou autres, en particulier *mainstream* ?

Sans revenir sur l'accueil favorable dans la profession dont le nombre d'adhérents atteste, comme la participation aux colloques et séminaires, il est important d'évoquer le lien avec les listes syndicales. La discussion avec les syndicats est fondamentale. Nous n'avons pas les mêmes fonctions, mais sur plusieurs dossiers nous sommes sur une dynamique commune. Ainsi, quand le CNU refuse le passage à une stricte logique de bibliométrie pour évaluer les chercheurs, c'est en lien étroit avec ce que nous défendons.

Nous comptons parmi nos adhérents, même si c'est une minorité, des économistes titulaires d'un doctorat qui travaillent non pas dans le monde académique mais dans des entreprises privées, des banques, des cabinets de conseil, des organismes publics, des syndicats, etc. Leur présence est importante pour nous et elle nous montre qu'il existe une demande sociale forte pour des études économiques plus en prise avec le terrain. Mais nous nous concentrons jusqu'à présent sur des objectifs institutionnels au sein du monde académique parce que c'est urgent, vital même, et aussi parce que nos équipes sont déjà obligées de mordre sur leur peu de temps libre pour assurer ces tâches. Il y a donc le risque de les décevoir à terme, même si notre travail vise aussi à

permettre en amont de développer des parcours et des formations qui alimenteront les besoins de ces mondes professionnels.

Chez les économistes plus *mainstream*, circulent parfois certaines idées reçues sur l'Afep. Par exemple, l'idée que nous serions hostiles à la modélisation mathématique et à l'économétrie. C'est tout simplement faux. Nombreux sont ceux parmi nous qui utilisent ces outils. Ce que nous refusons, c'est de conférer à ces outils le monopole de la scientificité et que leur usage devienne une fin en soi sans leur pertinence par rapport aux objets analysés soit jamais questionnée. Nous avons assurément un effort de pédagogie à faire en direction de ces économistes pour mettre un terme à de tels malentendus.

L'Afep peut-elle rester un « conglomérat » d'hétérodoxes ou a-t-elle vocation à confronter les différents paradigmes, voire à tenter des synthèses ?

Là aussi, c'est une idée reçue. L'Afep n'est pas un conglomérat d'hétérodoxes. Nous n'avons jamais avancé cette idée, ni ce projet. L'idée d'une association d'économie politique institutionnaliste a bien été évoquée dans un premier temps, mais les fondateurs de l'Afep ont d'emblée écarté cette vision, beaucoup trop étroite, pour ouvrir à tous ceux qui se réclament du pluralisme et du débat, quelles que soient leurs références et méthodes. C'est pourquoi nous avons choisi le vocable d'économie politique, qui rassemble des traditions tout à fait plurielles depuis Adam Smith jusqu'à aujourd'hui. Traditions qui peuvent d'ailleurs être classées à gauche comme à droite sur l'échiquier politique. Nous qualifier d'hétérodoxes est en cela un malentendu, car nous n'avons pas pour objet de défendre un paradigme ou d'agglomérer quelques écoles, mais bien de permettre la coexistence

des courants, de méthodes et, finalement, de « représentations du monde » nourrissant le débat scientifique et démocratique.

Sur la fin de votre question, à propos de la synthèse à tenter, là encore ce n'est pas notre finalité. Construire une synthèse n'est pas notre objet. Ce serait bien le malheur d'une association fondée pour faire vivre le pluralisme qui en viendrait à produire une synthèse plus ou moins bancale ! Les traditions plurielles qui composent l'arc-en-ciel de l'économie politique ont cependant un socle commun : pour nous, l'économie n'est pas une science « dure » qui livrerait une vérité univoque de laquelle débats théoriques et normativité seraient absents. L'économiste n'est pas cet expert tout puissant et infaillible que les politiques et les peuples n'auraient qu'à suivre. Comme le dit très bien notre président, André Orléan, les économistes construisent des connaissances outillées qui leur permettent de participer – en toute humilité – au débat démocratique.

En toute humilité, car les connaissances qu'ils développent sont nécessairement imprégnées de valeurs et de théories, s'inscrivent dans des époques, des points de vues et des techniques situées, et sont donc nécessairement imparfaites et incomplètes. C'est ce socle épistémologique commun à l'économie politique qui fonde dans un même mouvement notre cohérence et notre diversité. C'est ce socle commun qui permet le débat et la démocratie, car nul ne peut prétendre sur ces bases détenir le monopole de la vérité scientifique ! Et nous le disons d'autant plus volontiers que nous comptons dans nos rangs des économistes qui avaient de longue date attiré l'attention ●●●

"L'ÉCONOMISTE N'EST PAS CET EXPERT TOUT PUISSANT ET INFALLIBLE QUE LES POLITIQUES ET LES PEUPLES N'AURAIENT QU'À SUIVRE."

(4) « Pour une économie pluraliste, supprimons l'agrégation de sciences économiques », par Michel Aglietta, Bernard Chavance, Olivier Favereau et André Orléan, économistes, membres de l'Association française d'économie politique, *Le Monde*, 19 décembre 2011.

(5) Voir « Où en est l'enseignement de l'économie à l'université ? », *Idies, Note de travail* n° 15, mars 2011, disponible sur www.idies.org

(6) Voir www.assoéconomie-politique.org/political-economic-outlook-for-capitalism/

"LA COUPURE DE LA DISCIPLINE ÉCONOMIQUE AVEC LE MONDE DU TRAVAIL SE TRADUIT PAR UNE CHUTE DES EFFECTIFS."

sur les dangers d'un capitalisme financiarisé, là où l'expertise des économistes scientifiques a failli.

Demander l'ouverture d'une nouvelle section au CNU n'est-ce pas reconnaître l'échec de l'hétérodoxie à combattre la science économique mainstream ?

Précisons tout d'abord que notre objet n'est pas de combattre le *mainstream*. Notre objet c'est le pluralisme, c'est une science vivante et pertinente, c'est une science inscrite dans la société,

capable de répondre à une demande sociale et non de remplacer un monopole par un autre... Si nous nous sommes résolus à la création d'une nouvelle section, c'est parce que les conditions d'une coexistence entre les approches ne sont plus réunies actuellement. Il y a un monopole de fait qui nous interdit de travailler ! Il faut avouer que nous avons mis beaucoup trop de temps à établir ce diagnostic, car nous pensions naïvement que la pertinence et la robustesse de

nos travaux suffiraient à garantir notre présence au sein de l'académie et des conditions de travail décentes... Des signes annonciateurs étaient présents dès les années 1990 et les évolutions ont été précipitées par les réformes du supérieur de ces dernières années qui ont été instrumentalisées au profit de quelques-uns.

Il est clair que la perspective de sortir de la section science écono-

mique n'est pas simple, et qu'elle a fait l'objet de nombreuses discussions. Au départ, beaucoup de membres de l'Afep étaient clairement opposés à cette idée. Pour eux, c'était abandonner le terrain, renoncer à notre identité professionnelle, bref, comme vous le dites, partir d'un constat d'échec. Ce n'est donc que petit à petit que l'idée a émergé et a fait son chemin, au terme d'un vrai travail d'intelligence collective.

En effet, les diagnostics opérés par nos groupes de travail montrent clairement que les blocages internes en section 5 « science économique » sont tels que notre existence est menacée à terme et que nous ne disposons d'aucun levier effectif pour changer la donne en interne. Le maintien d'un filtre très étroit à l'agrégation, le cantonnement des revues non *mainstream* soit hors du périmètre des revues d'économie, soit dans des rangs faibles (3 et 4) nous privent de débouchés. Les évaluations partiales des centres de recherche et des projets de recherche qui ont cours actuellement nous privent de nos conditions d'existence élémentaires. C'est un peu technique en apparence, mais en fait c'est très simple : une liste de revues est construite par le CNRS dans sa section économie-gestion. Cette liste est un instrument de désignation des « bons » et des « mauvais », c'est un instrument de pouvoir et de discrimination qui a des effets immédiats et profondément délétères. Au fil des discussions en groupe de travail et des assemblées générales, une majorité de plus en plus étoffée s'est

dégagée en faveur de cette nouvelle section (9/10^e lors de la dernière assemblée générale).

Il ne s'agit pas pour nous d'abandonner le terrain et la section 5, mais de déverrouiller le système existant, en créant un nouveau levier d'action et en « secouant le cocotier ». Economistes nous sommes et économistes nous resterons, mais en bonne intelligence et en collaboration étroite avec les autres sciences sociales. Une section CNU « Economie et société » repose sur de solides fondements épistémologiques et une riche histoire intellectuelle. Elle est en syntonie avec les autres sciences sociales (alors que l'actuelle discipline produit des formes d'impérialisme économique). Elle est associée aux formations relevant des « sciences économiques et sociales » qui sont aussi présentes dans les IEP, les écoles de commerce et d'ingénieur, les parcours AES, LEA... Cette section regroupant les économistes ouverts aux sciences sociales est à même de former des cadres généralistes en économie et sciences sociales que la société demande (étudiants, employeurs...).

La coupure de la discipline économique – telle qu'elle se définit aujourd'hui – avec le monde du travail se traduit par une chute des effectifs : les étudiants votent avec leurs pieds. Il est donc temps de renouer avec les étudiants et avec une science plus en prise avec le réel, qui va sur le terrain et qui livre des connaissances pertinentes et diversifiées pour le monde qui nous entoure.

**Propos recueillis par
Gérard Grosse**